



Service Extrascolaire



PROJET PEDAGOGIQUE :

Plaine de jeux des vacances scolaires du C.P.A.S. de Libramont-Chevigny

Les plaines de vacances scolaires du C.P.A.S de Libramont-Chevigny se déroulent à Libr'Accueil, Rue du Printemps, 25 à 6800 Libramont-Chevigny.

Pour tout renseignement, s'adresser à Gaëtane Duplicy :

Libr'Accueil - Service Extrascolaire

Rue du Printemps, 25, 6800 Libramont-Chevigny.

Téléphone : 061/51.01.32

Fax : 061/24.08.19

E-mail: gaetane.duplicy@libraccueil.be

L'équipe d'encadrement est composée de personnes qualifiées dans le domaine de l'accueil de l'enfance. La gestion matérielle et financière est assurée par le Centre Public d'Action Sociale, représenté par son Président, Monsieur Christophe MOUZON et sa Directrice Générale, Madame Nancy JEROUVILLE.

Les plaines de jeux communales sont réservées aux enfants de 2,5 ans à 15 ans dont l'un des (ou les) parent(s) habite(nt) ou travaille(nt) dans cette même commune ou inscrits dans une des écoles de Libramont-Chevigny.

Les plaines de vacances sont organisées durant **tous** les congés scolaires, excepté les jours fériés belges et les 2 janvier, 2 novembre, le vendredi et lundi de la Foire Agricole.

I. OBJECTIFS ET CADRE CENTRES DE VACANCES

1.1. Respect des convictions idéologiques, philosophiques ou politiques des enfants et des parents

Toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle sera sanctionnée.

1.2. Activités généralistes, optique d'éducation permanente, prise en compte et compréhension de la notion de temps libre

L'objectif poursuivi lors de la recherche d'activités pour les plaines est de permettre à chaque enfant participant d'élargir son champ de connaissances en fonction de son âge : activités culinaires, sports, excursions, activités culturelles (bibliothèque, ludothèque, ...), bricolages, ...

Les temps d'activités sont évidemment organisés en alternance avec des temps libres surveillés (pauses récréatives, temps de midi, jeux libres).

1.3. Objectif de favoriser le développement physique de l'enfant

Une activité sportive adaptée est régulièrement proposée aux enfants : parcours de psychomotricité pour les plus jeunes, natation (une fois par semaine), promenade, jeux de ballons, jeux d'équipes, ...

Si le temps le permet, les activités physiques se déroulent à l'extérieur. Dans le cas contraire, elles ont lieu dans la salle multisports de Libr'Accueil (400 m²).

1.4. Objectif de favoriser la créativité de l'enfant

Des activités artistiques et autres sont au programme tous les jours : techniques de peinture diverses, pâte à sel, argile, pâte à modeler, matériaux de récupération, création de bacs à fleurs, d'un jardin, récolte des légumes, activités culinaires, arts de la scène, bricolage...

1.5. Objectif d'intégration de l'enfant dans le groupe, d'apprentissage de la citoyenneté et de l'esprit de solidarité

Après le temps de l'accueil des enfants, la journée commence toujours par un rassemblement en chanson. C'est le moment où chaque enfant se présente, cela permet à chacun d'apprendre à se connaître sous forme de petits jeux. L'animatrice explique les activités de la journée.

En général, lors des activités et des jeux collectifs, les enfants sont répartis dans de petits groupes selon leur âge pour pouvoir travailler et jouer dans des conditions optimales. Cela permet également de mieux prendre en compte les rythmes et les capacités de chacun lors des différents moments de la journée (par exemple : sieste, repos ou juste besoin d'un moment plus calme).

Pour certaines activités, il n'y a pas de distinction d'âge. De plus en plus, nous proposons des jeux "multi-âges" dans le but de développer l'esprit de solidarité des enfants. Cela permet de responsabiliser les plus grands et d'inculquer à tous le plaisir de la vie en communauté. Il y a également des animations intergénérationnelles avec les résidents la Maison d'Accueil Communautaire qui se situe dans les locaux de Libr'Accueil.

Ces différentes activités favorisent la coopération, permettent l'échange de savoirs, le respect des règles de vie en groupe telles que : le partage, le droit à la différence, ...

Les enfants ainsi que l'équipe d'animations sont invités à gérer les énergies de manière réfléchie et rationnelle et à respecter l'environnement : par exemples, fermer les lampes des toilettes, ne pas gaspiller l'eau, trier les déchets, visite d'une station d'épuration,.....

II. MOYENS ET DISPOSITIONS CONCRETES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

2.1. Infrastructure adaptée et offrant des garanties suffisantes d'hygiène et de sécurité

Les plaines se déroulent dans les locaux de Libr'Accueil. Le service dispose de ses propres locaux pour un total de 570 M² : espaces d'activités créatives, de sieste, d'accueil, sanitaires, salle multisport. D'autres locaux sont accessibles en priorité : salle polyvalente avec cuisine, salle informatique, réfectoire dans le restaurant de collectivité.

Libr'Accueil dispose également d'un parc extérieur avec des potagers suspendus, un terrain de pétanques et une aire de jeux et de détente à l'usage exclusif des usagers de Libr'Accueil pendant les périodes de plaine.

Des sanitaires (WC et lavabos) adaptés aux enfants de 2,5 ans à 15 ans sont disponibles et sont renseignés par des portes de couleur différente. Les enfants de moins de 6 ans sont accompagnés par un puéricultrice qui les guide dans les gestes d'hygiène de base.

En cas d'incendie, il existe une sortie de secours directement accessible dans le couloir du service extrascolaire. Des exercices d'évacuation sont réalisés une fois par an pendant les périodes de plaine. Ceux-ci permettent de mettre en pratique la procédure incendie, un débriefing a lieu après chaque exercice.

2.2. Aménagement, organisation en espaces de vie adaptés à l'âge, aux spécificités des enfants, à l'esprit de vacances

Les activités se déroulent dans plusieurs locaux adaptés au type d'activité :

- ⇒ 4 salles d'activités : chaque groupe d'âge ne disposera pas de son propre local mais les 4 groupes d'âge occuperont en alternance les différentes salles mises à leur disposition et ce tout au long de la journée ;
- ⇒ une salle multisports de 400 m² qui peut être utilisée pour des jeux ou pour le sport quand le temps ne permet pas de sortir ;
- ⇒ un local de sieste pour les plus petits ;
- ⇒ accès à une cuisine pour les activités culinaires ;
- ⇒ accès à une salle informatique ;
- ⇒ les repas se prennent dans le restaurant de collectivité qui se situe au rez-de-chaussée ;
- ⇒ les salles sont décorées par les enfants (ex. : empreintes des mains, hublots, ...) ;
- ⇒ un parc de loisirs extérieur sécurisé de plus de 3.000 m².
- ⇒ Un coin détente et lecture est en cours de réalisation

2.3 Ressources matérielles et matériel adapté à tous les enfants

Le mobilier est adapté en fonction des âges : chaises et tables de différentes tailles.

Les sanitaires sont également adaptés aux enfants (en nombre et en taille).

Le matériel est abondant et diversifié :

- ⇒ de bricolage : adapté aux activités et renouvelé selon les besoins ;
- ⇒ de sport : ballons, raquettes, équipement de base de psychomotricité, tapis, bancs, ... ;
- ⇒ de sieste : petits lits et couvertures à disposition ;
- ⇒ de jeux : jeux de société, jeux de construction, jeux de coopération, livres, ...

Le matériel est continuellement entretenu et renouvelé si besoin.

2.4 Connaissances et exploitation de l'environnement et du réseau local

La commune de Libramont-Chevigny dispose de multiples lieux accessibles aux enfants :

3 plaines de jeux, des espaces verts, une bibliothèque, une ludothèque, un cinéma, un centre culturel, le musée des celtes, un parcours sur la sécurité à vélo, des espaces boisés, lac, ...

Les villages disposent également de ressources : fermes, lavoirs, châteaux, ...

La piscine se situe dans une autre commune mais la commune met des bus gratuitement à la disposition des enfants.

Des partenariats existent avec les associations : pêche, artisans, ...

2.5. Activités (type, rencontre des attentes et besoins des enfants, possibilité d'initiative et de choix des participants)

Les activités proposées sont diversifiées : activités culinaires (par exemple « Master Chef » : cuisine, création du menu et décoration de table), sports (parcours de psychomotricité pour les petits, jeux de ballons, natation une fois par semaine), bricolages, excursions, réalisations collectives (fresques, petites scénettes ou pièces de théâtre, ...), jeux de coopération.

Les enfants sont régulièrement sollicités pour proposer des activités.

Les enfants évaluent la plaine en fin de plaine et, dans la mesure du possible, nous tentons d'adapter les activités à leurs demandes : plus d'activités collectives (jeux d'équipes, bricolages, ...), plus de jeux extérieurs, plus d'activités adaptées aux + de 10 ans.

2.6. Organisation de la vie quotidienne : rythmes et gestion du temps (respect du rythme des enfants, gestion des moments de transition) - organisation des groupes d'enfants, accueil des nouveaux, animateurs de référence

Les enfants sont accueillis dans une ambiance familiale. Tant les accueillantes que les animatrices privilégient l'écoute, la communication et l'accueil personnalisé de chaque enfant.

Au cours de la journée, les enfants sont répartis en 4 groupes d'âge (les pré et 1ère maternelle ; 2ème et 3ème maternelle ; 1ère à 4ème primaire ; 5ème primaire et plus. Chaque groupe est géré par une animatrice de référence.

Durant l'été, chaque animatrice est secondée par un étudiant engagé par le C.P.A.S.

Les enfants répartis de cette façon, dans de plus petits groupes, peuvent bénéficier d'attentions particulières de la part des animatrices.

Organisation de la journée :

7h00 à 8h30	: Accueil - garderie
8h30 à 9h00	: Rassemblement et petits jeux pour faire connaissance
9h00 à 10h15	: Activités
10h15 à 10h30	: Collation fruitée
10h30 à 12h00	: Activités
12h00 à 13h30	: Repas et temps libre surveillé
13h00 à 15h00	: Sieste pour les petits
13h30 à 16h00	: Activités
16h00 à 16h15	: Goûter lacté
16h30 à 18h30	: Garderie

Une accueillante assure l'accueil tous les matins de 7h00 à 8h30 et tous les soirs de 16h30 à 18h30 (19h00 sur demande) et est accompagnée d'une animatrice (et d'un étudiant durant l'été) de 8h00 à 8h30 et de 16h30 jusqu'à 17h30.

Le rassemblement a lieu à 8h30 et permet à chacun, par la présentation de tous, d'apprendre à se connaître.

La mise en place d'une journée-type permet aux enfants d'avoir des repères tout au long de la journée; cela favorise la transition entre les divers moments (sport, collation, activités,...). L'organisation des activités s'adapte, en général, au rythme des enfants (les activités sont entrecoupées de pauses; chaque enfant se repose selon ses besoins,...).

2.7. Conditions de vie saine

L'alimentation proposée est saine : eau, fruits, potage maison, et goûter lacté. Chaque semaine, les enfants s'essaieront à la préparation de diverses recettes : potages, salades de fruits ou de légumes de leur jardin,....

III. MOYENS HUMAINS

3.1. Système de recrutement

- L'engagement des encadrants se déroule de manière suivante :
 - ✓ le Conseil définit un profil de fonction ;
 - ✓ un appel à la candidature avec le profil recherché est affiché aux valves de la commune et du C.P.A.S. ainsi que sur le site du Forem ;

- ✓ les candidatures doivent parvenir par lettre recommandée dans les délais requis et accompagnés des documents demandés (par exemple diplôme, passeport APE,...) à l'attention du Président du C.P.A.S. ;
 - ✓ les profils qui correspondent sont invités à un entretien d'embauche ;
 - ✓ le jury est composé du Bureau permanent du C.P.A.S., de la Directrice Générale du C.P.A.S. et de la responsable du service extrascolaire. Les syndicats sont invités à participer à l'entretien en tant qu'observateur ;
 - ✓ le jury propose les candidats retenus au Conseil de l'Action Sociale ;
 - ✓ le Conseil choisit un candidat ;
- L'engagement des étudiants se déroule de la manière suivante :
- ✓ Le formulaire d'inscription job-étudiant est diffusé sur le site internet du C.P.A.S., à la commune et à l'accueil de Libr'Accueil
Echéance : 28 février
 - ✓ Les candidatures sont réceptionnées et un courrier d'accusé de réception est envoyé
Echéance : 3 semaines avant les vacances de Printemps
 - ✓ Courrier d'invitation à un entretien d'embauche qui a lieu pendant les vacances de Pâques est envoyé
Echéance : 2 semaines avant l'entretien
 - ✓ Entretien d'embauche :
 - Présentation de Libr'Accueil + visite
 - Explication du ROI et du projet pédagogique de l'ATL
 - Description de fonction
 - Présentation de l'étudiant : étude, expérience personnelle, préférence groupe
 - Explication procédure d'engagement
 - ✓ Délibération Conseil de l'Action Sociale
Echéance : mai
 - ✓ Notification de la décision du Conseil de l'Action Sociale et convocation pour la signature de leur contrat et envoi du ROI et du projet pédagogique
 - ✓ Réunion plaine : débriefing sur les étudiants
Echéance : 15 septembre

Le taux d'encadrement pratiqué respectera les normes ONE en vigueur c'est-à-dire une animatrice par groupe de 8 enfants de moins de 6 ans et une animatrice par groupe de 12 enfants de plus de 6 ans. Durant les plaines d'été, les 4 animatrices seront secondées par des étudiants engagés par le C.P.A.S., et ayant une motivation pour le travail avec les enfants. Durant les plaines de Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques, les enfants seront encadrés par 3 voire 4 animatrices (tout dépend du nombre d'inscriptions).

Une accueillante assure l'accueil tous les matins de 7h00 à 8h30 et tous les soirs de 16h30 à 18h30 (19h00 sur demande) et est accompagnée d'une animatrice (et d'un étudiant durant l'été) de 8h00 à 9h00 et de 16h00 jusqu'à 17h00.

3.2. Réunions préparatoires

Des réunions préparatoires sont organisées une fois tous les 2 mois en concertation avec les animatrices et les coordinatrices.

Les programmes d'activités sont définis un mois avant le début de chaque plaine.

Un débriefing est réalisé après chaque plaine.

3.3. Processus d'appropriation et/ou de construction du projet par l'équipe d'animation

Le projet est construit selon le canevas proposé par l'ONE et en fonction des conclusions réalisées après chaque débriefing. Le projet est le résultat du travail de l'équipe composée entre autre de : la responsable extrascolaire, la Directrice Générale et la coordinatrice de projets du C.P.A.S.

Le projet est soumis à la lecture des encadrants

3.4. Type de relations prônées au sein de l'équipe d'encadrement, entre animateurs et enfants, avec les parents, entre enfants

Les animateurs s'engagent à travailler en équipe et à partager les moments de surveillance entre collègues.

Un planning sera défini avant chaque début de semaine afin de déterminer les tâches et d'assurer l'équité dans la répartition de celles-ci (sieste, toilettes, accueil, intendance,...)

Les animateurs s'engagent à privilégier l'écoute, le dialogue et la communication tant envers les enfants que les parents.

3.5. Appropriation et co-construction des règles de vie par tous les acteurs du centre de vacances

Les règles de vie de groupe sont construites avec les enfants (Exemple: je ne rentre pas dans les locaux sans les animateurs, je ne donne pas de coups, je fais attention au matériel, j'écoute les animateurs, je reste poli, ...)

En cas de non-respect volontaire et manifeste des règles élémentaires de vie en communauté, les encadrants pourront appliquer diverses mesures responsabilisantes et réparatrices. Les parents en seront avertis.

3.6. Système d'évaluation (quotidienne, hebdomadaire, générale)

A la fin de chaque journée, les encadrants sont disponibles pour répondre aux interrogations des parents.

Le vécu des enfants : évaluation par le dessin sur des affiches communes en fin de plaine

Le travail des encadrants et de l'organisation générale du centre de vacances : débriefing

Une enquête de satisfaction est envoyée aux parents à la fin des plaines d'été.

Approuvé en séance du Conseil de l'Action Sociale du 11 décembre 2014

Pour le C.P.A.S.,

La Directrice Générale,
Nancy JEROUVILLE

Le Président,
Christophe MOUZON

La Coordinatrice
Gaëtane DUPLICY

